

Rentrée

2024



peps!

Le périrocolaire
à l'école

Les tarifs
du périrocolaire



peps!

Le périscolaire à l'école

**La journée à l'école, ce n'est pas que le temps de classe !
Durant les temps périscolaires, vos enfants peuvent participer
à des activités, déjeuner et s'épanouir dans le jeu et la découverte.**

Une tarification adaptée et équitable

→ Tous les tarifs des temps périscolaires sont calculés en fonction du Quotient Familial Municipal (QFM). Celui-ci prend en compte les capacités financières de chaque foyer (revenu fiscal de référence) et intègre le nombre de parts fiscales. Les tarifs sont progressifs et favorisent l'accès de toutes les familles lyonnaises aux différentes activités.

Il est possible d'effectuer une simulation sur lyon.fr et de connaître ainsi précisément le tarif qui sera appliqué pour les différentes activités.

QFM 1 = montant inférieur ou égal à 312 €

QFM 2 = montant supérieur à 312 € et inférieur ou égal à 800 €

QFM 3 = montant supérieur à 800 € et inférieur ou égal à 1 150 €

QFM 4 = montant supérieur à 1 150 € et inférieur ou égal à 1 400 €

QFM 5 = montant supérieur à 1 400 € et inférieur ou égal à 1 800 €

QFM 6 = montant supérieur à 1 800 € et inférieur ou égal à 2 100 €

QFM 7 = montant supérieur à 2 100 €

L'ACCUEIL DU MATIN > 7h50 - 8h20 / durée 30 mn

Gratuit

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

→ Cet accueil est gratuit et accessible dans toutes les écoles dans la limite des places disponibles.

L'inscription à la matinée (ex un matin par semaine) et la fréquentation occasionnelle sont possibles.



LA PAUSE DU MIDI > 12h-14h15 / durée 2h15



→ La pause de midi comprend la restauration et le temps d'activités.

La fréquentation peut être régulière toute l'année (en précisant les jours souhaités lors de l'inscription) ou irrégulière sur la base d'un calendrier prévisionnel à compléter avant chaque période de vacances, via l'application de Commande/Décommande en ligne ou à remettre au Réfèrent Coéducation de Proximité.

LA PAUSE DU MIDI

Niveau QFM	Tarif minimum	Tarif maximum
QFM 1	0,80 €	
QFM 2	0,80 €	4,42 €
QFM 3	4,42 €	4,68 €
QFM 4	4,68 €	5,05 €
QFM 5	5,05 €	6,83 €
QFM 6	6,83 €	7,30 €
QFM 7	7,30 €	

ACCUEIL AVEC PANIER-REPAS*

Niveau QFM	Tarif minimum	Tarif maximum
QFM 1	0,48 €	
QFM 2	0,48 €	2,26 €
QFM 3	2,26 €	2,38 €
QFM 4	2,28 €	2,58 €
QFM 5	2,58 €	3,47 €
QFM 6	3,47 €	3,70 €
QFM 7	3,70 €	

* Cet accueil est réservé aux enfants bénéficiant d'un Projet d'accueil Individualisé (PAI).

PEPS DU SOIR > 16h45-18h30 / durée 1h45

→ PEPS du soir, nouvelle formule, c'est une seule séquence de 16h45 à 18h30 pour prendre son temps, avec des activités éducatives enrichies et des temps calmes.

→ Un départ échelonné des enfants :

à partir de 17h45 pour les maternelles et 18h pour les élémentaires.

→ Deux forfaits annuels sont proposés :

Le forfait « Max », qui permet de s'inscrire toute l'année jusqu'à 4 jours par semaine pour un maximum de souplesse ;

Le forfait « Mini », qui permet de s'inscrire toute l'année 1 ou 2 jours par semaine, fixés en amont et « modifiables avant chaque période de vacances scolaires. Possibilité de changer de forfait à la fin du premier semestre.



FORFAIT MAX

Niveau QFM	Forfait annuel	Prix au mois
QFM 1	20 €	2 €
QFM 2	40 €	4 €
QFM 3	80 €	8 €
QFM 4	120 €	12 €
QFM 5	200 €	20 €
QFM 6	280 €	28 €
QFM 7	420 €	42 €

FORFAIT MINI

Niveau QFM	Forfait annuel	Prix au mois
QFM 1	10 €	1 €
QFM 2	20 €	2 €
QFM 3	40 €	4 €
QFM 4	60 €	6 €
QFM 5	100 €	10 €
QFM 6	140 €	14 €
QFM 7	210 €	21 €

LES ATELIERS DU MERCREDI > 8h30-12h / durée 3h30

→ Des ateliers ludiques et éducatifs pour développer les apprentissages dans le cadre de parcours thématiques (culture, sports, sciences et numérique, citoyenneté).

Des activités spécifiques pour les plus petits.

Les Ateliers du mercredi seront organisés dans l'école ou à proximité.

L'inscription est annuelle mais modifiable à l'issue du premier semestre.



FORFAITS À L'ANNÉE

Niveau QFM	Tarif minimum	Tarif maximum
QFM 1	38 €	
QFM 2	38 €	144 €
QFM 3	144 €	161 €
QFM 4	161 €	174€
QFM 5	174 €	198 €
QFM 6	198 €	212 €
QFM 7	212 €	

ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIATIFS

→ Si l'accueil de loisirs (PEPS du soir et Les Ateliers du mercredi) est géré par une association partenaire, le paiement des activités se fait auprès de l'association suivant les modalités qu'elle communiquera aux familles à la rentrée.

La tarification est toutefois la même pour tous.

ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

→ Les familles peuvent, sous réserve de remplir les conditions, bénéficier d'un crédit d'impôt pour les temps d'activités suivants : PEPS du soir et Les Ateliers du mercredi.



Infos
& inscription



LYONendirect 04 72 10 30 30 • lyon.fr

